La déportation en représailles

Déportation vers l'Europe des africains de Libye par l'armée en représailles des bombardements de l'OTAN

- Zone Franche -

Les réfugiés africains continuent d'affluer en Italie

Slate Afrique - 14/08/2011 - Anaïs Toro-Engel

Absents des médias, les clandestins continuent dans un flux irrégulier de gagner l'Europe par l'île de Lampedusa. Une fois débarqués, le calvaire est loin d'être terminé.

Le départ de l'ex-président Zine el-Abidine Ben Ali le 14 janvier 2011 a été marqué par un afflux massif de réfugiés tunisiens vers l'Italie. Peu après, le 15 février 2011, l'insurrection libyenne contre Mouammar Kadhafi a été à l'origine d'un mouvement migratoire toujours en direction de l'Italie.

De longues semaines durant, les médias du monde entier ont couvert l'arrivée de bateaux vétustes débordant d'immigrés sur les côtes de la petite île de Lampedusa.

Roberto Maroni, ministre italien de l'Intérieur, prévoyait déjà un « exode biblique » (au moins 200.000 personnes) sur les côtes méridionales de l'Italie. Aujourd'hui cette prédiction ne s'est pas réalisée. Toujours est-il qu'en France peu de médias continuent d'aborder la situation des réfugiés du printemps arabe qui tentent encore de gagner l'Europe.

Un flot continu mais irrégulier

A la question : « des immigrés continuent-il de débarquer sur les côtes siciliennes ? », la réponse est oui. En nombre réduit certes, d'une manière un peu plus sporadique sans doute, mais il serait erroné de croire que le flux migratoire s'est définitivement tari. Interrogé par Slate Afrique, Leonardo Marino, avocat en droit pénal et de l'immigration à Agrigente (Sicile), déclarait :

« Nous sommes toujours dans une situation d'urgence. Bien qu'il y ait eu de nombreux débarquements sur les côtes siciliennes les premiers mois de l'année, principalement de citoyens tunisiens, la situation ne s'est pas du tout améliorée. Les débarquements continuent. Seule la provenance des immigrés a changé car désormais ils viennent de Libye. »

51.881 immigrés ont posé le pied sur le sol italien durant les sept premiers mois de l'année 2011. Parmi eux, 24.854 viennent de Tunisie, 23.890 sont originaires de Libye et le reste d'Afrique subsaharienne. Des informations communiquées par le ministère de l'Intérieur italien dans une note d'information à la Chambre des députés datée du 3 août 2011. A titre d'information, un tel effectif équivaut au nombre d'immigrés répertoriés courant 1999, une année marquée par la guerre au Kosovo.

En revanche, le nombre de victimes qui périssent dans les eaux méditerranéennes ne diminue pas. L'exemple le plus récent, plus d'une centaine de morts, ont été retrouvés le 4 août à bord d'un bateau de fortune en provenance de Libye. Les passagers étaient restés sans boire ni manger au moins 6 jours durant. Quelques jours auparavant, le 1er août 2011, on découvrait 25 corps d'immigrés libyens dans un bateau au large de Lampedusa. Ces derniers seraient morts asphyxiés dans la salle des machines.

« 2011 est l'année la plus meurtrière. Depuis le début de l'année, entre les morts et les disparus, au moins 1.674 personnes ont péri dans le Canal de Sicile, soit 239 morts par mois, 8 par jour : une hécatombe. Sans compter tous les naufrages fantômes, sur lesquels nous ne saurons jamais rien », avance Gabriele del Grande, journaliste et écrivain d'origine turinoise sur son blog Fortress Europe.

Le cas particulier de l'immigration libyenne

14.000 immigrés tunisiens issus de la première vague, ont bénéficié d'un permis de séjour temporaire d'une durée de 6 mois. Cette décision ne concernait que les immigrés dont l'entrée sur le territoire italien était postérieure au 5 avril date d'adoption du décret permettant l'octroi de ces visas. Parmi les immigrés tunisiens non concernés par ce décret, certains ont été rapatriés notamment sur le fondement d'accords bilatéraux signés entre les gouvernements italiens et tunisiens et beaucoup sont retournés en Tunisie de leur plein gré, ne trouvant pas de travail en Europe.

La situation des immigrés libyens est plus délicate. Contrairement aux bateaux arrivés de Tunisie portant à leurs bords des Tunisiens d'origine, la quasi-totalité des immigrés en provenance de Libye sont d'origine subsaharienne : Nigeria, Côte d'Ivoire, Tchad, Soudan, Ghana, ...

« La plupart de ces immigrés vivaient en Libye depuis une dizaine d'années et représentaient la main d'oeuvre de l'économie libyenne, sollicitée pendant le boom économique du pays. Les migrants d'origine libyenne peuvent en principe plus facilement accéder à la condition de réfugiés. Ce qui n'est pas le cas pour les autres, car la situation dans leur pays n'est pas considérée de la même manière qu'en Libye », précise Gabriele del Grande.

Beaucoup de ces réfugiés n'ont pas fait le choix d'immigrer vers l'Europe. Embarqués de force sur des bateaux de fortune par des soldats libyens, ils sont arrivés jusqu'à Lampedusa malgré eux :

« Le billet est gratuit, cadeau du régime. C'est autre chose qu'un voyage vers l'espoir, les traversés de la Méditerranée ressemblent à une déportation en masse des Africains de la Libye. Organisée de manière systématique par les forces armées de la dictature. L'idée est simple : utiliser le corps des hommes, des femmes et des enfants en guise de représailles évidentes contre les bombardements en Libye [...] Pour mourir, c'est le régime qui offre. », explique Del Grande, se basant sur de nombreux témoignages d'immigrés rencontrés en Italie.

Le colonel Kadhafi a donc respecté ses engagements : envoyer un maximum d'immigrés vers l'Europe pour se venger des attaques de l'Otan, et de l'abandon de son « ami » Silvio Berlusconi. On se souvient des boucliers humains dont Kadhafi s'entourait de lors de ses discours. Aujourd'hui, il promeut le traffic humain.

Globalement, peu de Libyens ont choisi d'immigrer vers l'Europe. Sur les 630.000 personnes à avoir fui la Libye, seuls 3,65 % ont traversé la Méditerranée vers l'Italie. Une partie des « Africains de Libye » ayant échappé à l'immigration forcée est rentrée, l'autre s'est dirigée vers la Tunisie et l'Egypte. Un bilan loin des prédictions de Roberto Maroni, le ministre de l'Intérieur italien.

De Lampedusa aux centres de détention

20 kilomètres carrés pour 4.500 habitants perchés sur un îlot perdu au milieu de la Méditerranée. Lampedusa n'était pas préparée à accueillir des dizaines de milliers de réfugiés sur ses terres.

Divers moyens ont été mis en place pour réduire la population de l'île et gérer le flux d'immigrés. Le premier : la mise en place de Centres d'identification et d'expulsion (CIE) à travers toute l'Italie. Les immigrés sont acheminés vers ces centres pour déterminer s'ils seront ou non rapatriés vers leur pays d'origine. Un système décrié à ses débuts pour l'absence d'informations sur ces centres.

La circulaire 1305 adoptée le 1er avril 2011 par le gouvernement italien a interdit l'accès des CIE aux journalistes et aux associations. Une décision vu comme contraire aux libertés de la personne et de l'information défendues par la constitution italienne. Le 25 juillet dernier, une centaine de personnes (journalistes, parlementaires, acteurs de la société civile) se sont rassemblés pour une manifestation nationale, LasciateCIEntrare (laissez-nous entrer dans les CIE), devant tous les CIE du pays (Bari, Crotone, Roma, Ponte Galleria, etc). En outre, une loi adoptée le 2 août permet désormais l'allongement de la détention dans les centres de 6 à 18 mois.

Seuls certains parlementaires, avocats et juges ont le droit d'accéder aux CIE :

« Dans le centre de Ponte Galeria, même les livres sont interdits car ils constituent un danger à la sécurité de l'établissement : ils pourraient être brûlés. Personne n'a pourtant commis de délits, mais c'est pire qu'une prison », décrivait Furio Colombo, député du Parti démocrate.

Les immigrés ont le droit à un assistance juridique pour assurer leur défense mais la grande majorité n'a jamais vu l'ombre d'un avocat. Leonardo Marino a pu, à la suite de démarches préfectorales, pénétrer l'un des centres de Lampedusa :

« Les Cie sont de véritables prisons, voir pires. En prison, il est possible d'étudier, de travailler, d'avoir un minimum d'activités qui font vivre les individus. Dans les CIE, il n'y a rien pour les immigrés à part l'attente, l'espoir de sortir un jour, ou la fuite. »

Répression et laxisme du gouvernement

Début août, de nombreuses révoltes ont éclaté notamment dans les centres de Bari et Crotone (Sud-Est de l'Italie). Des affrontements violents entre des immigrés sub-sahariens et les forces de l'ordre. Au moins 32 personnes ont été blessées.

Les personnalités politiques du gouvernement n'ont pas manqué de condamner fermement l'attitude violente des immigrés accueillis dans les centres. Une logique de « criminalisation d'un gouvernement qui favorise la répression et conserve une logique d'expulsion », souligne Leonardo Marino.

« La répression sur la politique migratoire crée un climat de peur et d'alarmisme, où étranger est souvent synonyme de criminel », ajoute-t-il.

Parallèlement à une logique plus répressive, on ne compte plus le nombre d'immigrés à s'être échappés des centres, faute de surveillance. Un sicilien confiait à SlateAfrique :

« Ce que les journaux ne disent pas mais qui est évident, c'est que l'Etat n'empêche pas réellement les immigrés de s'enfuir des centres d'accueil. L'Etat devrait les accueillir dans des centres adaptés et civils, s'en occuper avant de les transférer... mais tout ça comporte des coûts très élevés qu'un Etat plein de dettes et d'urgences sociales n'est pas en mesure d'assurer. Dans le territoire de Mineo (centre de la Sicile), la base militaire américaine de Sigonella a été convertie en grand centre d'accueil. Devant le portail, seuls deux militaires dans une camionnette, pour un millier

de personnes. Ceux qui veulent sortir peuvent le faire tranquillement. Et beaucoup ne rentrent pas à la base. »